



Conseil Communautaire
05 octobre 2017
Authume – 20h00

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 78
Date de la convocation : 28 septembre 2017
Date de publication : 13 octobre 2017

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot suppléé par T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, G. Soldavini, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crézet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, A. Douzenel, F. Dray, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, S. Hédin, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, D. Pernin suppléé par O. Gruet, C. Mathez, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 84/17

Objet

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement WILSON

Secrétaire de séance

Philippe TOURNIER

Rapporteur :

Félix MACARD

Délégués absents ayant donné procuration :

JC Robert à M. Henry, D. Michaud à JP. Fichère, M. Berthaud à S. Champanhet, P. Bouvret à S. Hédin, D. Germond à JP. Cuinet, I. Girod à I. Delaine, P. Jaboviste à JM Sermier, N. Jeannet à I. Mangin, S. Marchand à A. Douzenel, E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à C. Nonnotte-Bouton, H. Prat à L. Bernier, G. Coutrot à C. François.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

A. Hamdaoui, S. Kayi, D. Chevalier, E. Saget, V. Chevriaut, R. Curly.

Par délibération n°GD39/17 du 23 mars 2017, le Conseil Communautaire a validé le projet de réhabilitation d'un accueil périscolaire à l'école Wilson, dans les locaux de l'ancienne halte garderie l'Ile Enchantée.

En effet, au vu de la taille et du développement de l'école Wilson (9 classes et une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, représentant 230 élèves en moyenne), il a été décidé de prévoir un accueil périscolaire suffisamment dimensionné pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Ce projet fait partie du projet global de réhabilitation du groupe scolaire et périscolaire Wilson, qui inclut les aménagements extérieurs de l'école (destinés à résorber les flux de véhicules aux abords de l'école), la rénovation des intérieurs du bâtiment scolaire et le redimensionnement de l'accueil périscolaire.

Pour mener à bien ce projet, il a été proposé que la maîtrise d'ouvrage soit déléguée à la Ville de Dole, afin de pouvoir coordonner efficacement les actions, dans la mesure où sa réalisation relève simultanément de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage, à savoir la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Ce projet sera pris en charge financièrement par la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, avec une répartition en fonction de la nature de l'activité considérée.

Pour fixer les différentes modalités de cette délégation de maîtrise d'ouvrage et de répartition financière du coût de l'opération, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de

financement entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole est proposée, permettant :

- de coordonner les interventions sur le site,
- d'optimiser les investissements publics,
- de limiter la gêne occasionnée pour les riverains et usagers,
- d'autoriser la Ville de Dole à réaliser les travaux d'aménagement du futur groupe scolaire et périscolaire Wilson,
- de déterminer la participation financière respective de chaque partenaire, selon la nature de l'activité considérée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement ci-annexée entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole concernant la réhabilitation de l'accueil périscolaire de l'école Wilson,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de ladite convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels du projet, et notamment l'Etat.

Fait à Authume,
Le 05 octobre 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale
- Pôle Services Techniques
- Ville de Dole